



Projet de construction

Par Flo42

Bonjour,

Je me permets de vous contacter car ma compagne et moi-même avons un projet de construction, mais nous sommes confrontés à plusieurs questions en raison de la complexité de notre situation. Tout d'abord, nous ne sommes ni mariés ni pacsés, mais nous sommes prêts à envisager ces options en fonction des solutions proposées.

Pour ma part, j'ai hérité d'un terrain de mes parents et nous souhaitons construire notre maison sur ce terrain. De plus, je prévois d'apporter une somme X en apport financier, tandis que ma compagne prévoit d'apporter une somme Y.

Nous prévoyons de contracter ensemble un prêt pour financer le reste du projet. Cependant, pour obtenir le prêt, il est nécessaire que le terrain soit également au nom de ma compagne.

Bien sûr, je pense également à l'éventualité d'une séparation et j'aimerais que nous trouvions une solution équitable qui protège les intérêts des deux parties. Auriez-vous des conseils à nous donner pour que ma compagne et moi-même ne soyons pas lésés en cas de séparation ?

Je tiens à préciser que je n'ai aucune connaissance dans ce domaine, c'est pourquoi vos conseils seraient grandement appréciés.

Merci d'avance pour votre aide et vos éclaircissements.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Consultez votre notaire et envisagez une union (mariage ou PACS) serait une solution pour équilibrer votre projet. Sinon la maison appartiendra au seul propriétaire du terrain.